

Collectif 08 « Sauvegardons nos écoles »
17, rue du 8 mai
08140 DOUZY

à

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale
Ministère de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP07

Lettre ouverte au Ministre

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,

Vous avez, dès votre prise de fonction, inscrit votre action dans le cadre des orientations définies par le Président de la République, faisant de l'école l'une des priorités nationales de son mandat et par conséquent de l'action du gouvernement. Dans ce cadre, vous avez annoncé la recréation sur cinq ans de 60 000 postes supprimés par la précédente majorité et souhaité l'apaisement des tensions induites par des choix avec lesquels vous avez manifesté la volonté de rompre, en incitant notamment vos cadres à instaurer un dialogue social réel et efficace avec tous les partenaires de l'Ecole de la République.

Si ces orientations nationales ont bien été entendues de tous, force nous est malheureusement de constater qu'elles n'ont pas, à ce jour, trouvé leur concrétisation dans le département des Ardennes dont nous vous invitons à regarder de plus près la situation ainsi que les méthodes employées par les autorités du Rectorat de l'académie de Reims pour y conduire leur action.

De fait, si nous pouvons comprendre que, dans l'effort entrepris pour reconstruire les moyens d'éducation sacrifiés par vos prédécesseurs, les académies dont le solde démographique est déficitaire ne soient pas, en particulier dans ce premier temps, prioritaires, nous ne comprenons pas en revanche, ce qui peut, au regard des choix précités, justifier la mise en oeuvre à marche forcée, depuis plus d'un an maintenant, par les autorités du Rectorat de l'académie de Reims représentées par le Directeur académique des services de l'Education Nationale des Ardennes, d'un véritable processus de désertification accélérée de notre département, ressenti comme une provocation dans un territoire marqué par les conditions particulières que lui crée sa forte ruralité, d'une part, et d'autre part sinistré par les ravages causés, sur un paysage industriel déjà fragilisé, par une crise économique sans précédent.

Site de Le Chesne et son contexte :

Voici plusieurs mois, il a été décidé de fermer le collège de Le Chesne (chef-lieu de canton) pour regrouper tous les élèves à Vouziers. Cette décision a tout de suite été dénoncée par les parents d'élèves, les élus et acteurs locaux. En effet, l'intérêt de l'enfant par le temps de transport qu'il induit, n'est aucunement pris en compte. Sans parler des conséquences économiques dramatiques pour ce canton.

Site de Buzancy/Grandpré et son contexte :

En 2000, la proposition du Recteur de mettre nos collèges en multi sites (Vouziers/ Le Chesne et Buzancy /Grandpré) a été acceptée afin de maintenir un service public sur nos territoires. Aujourd'hui, tout est remis en question de façon arbitraire par les instances rectorales et académiques. Pourtant, la densité de population, certes basse, est stable. Si un établissement scolaire de ce type venait à fermer, cela ne ferait qu'accélérer de

nouveau la désertification. Notre collège est un tremplin pour la vie sociale et le dynamisme économique en milieu rural.

Site de Bazeilles et son contexte :

Le Lycée de Bazeilles (ville péri-urbaine de 3 000 habitants) est un établissement polyvalent où cohabitent des filières générales avec des filières hôtelières. C'est un lycée à taille humaine dans un cadre rural. Adossé à la ville de Sedan, tourné vers la ruralité, il dessert tout le Nord-Est des Ardennes, soit un bassin de population de 40 000 habitants. Le supprimer c'est signifier que désormais un seul lycée d'enseignement général et public est suffisant pour 60 000 habitants.

Enfin, à Givet, véritable presqu'île française en territoire belge, le projet de mutualisation de la filière littéraire du lycée de cette ville avec celui d'un établissement (le lycée de Revin) distant de plus de 30 kilomètres, impliquant des déplacements d'élèves particulièrement longs dans des conditions de circulation problématiques, constitue, en ignorant définitivement les contraintes géographiques, un défi au plus élémentaire bon sens, et met gravement en péril à court terme l'existence même de la série littéraire dans l'ensemble de la vallée de la Meuse, en même temps que la pérennité du lycée de Givet.

Cette triste liste n'est pas exhaustive.

Face à ces menaces, élus, parents d'élèves, enseignants, représentants d'organisations syndicales et citoyens, dont nous sommes, engagés depuis des mois dans une mobilisation de longue haleine pour la défense de leurs écoles et de l'offre de formation dans ce territoire, se sont trouvés confrontés à un dialogue en trompe l'oeil et finalement à la plus complète surdité du représentant académique de l'Education Nationale des Ardennes, à leurs interpellations et à leurs arguments, mais encore et de surcroît, à l'emploi de moyens inacceptables pour parvenir à ses fins : l'utilisation, notamment, du lien de subordination pour faire pression sur des citoyens élus de base, sur des partenaires de l'Education Nationale, sur des enseignants parents d'élèves, sur des enseignants. En sorte que, pour toutes ces raisons, Monsieur le Directeur académique des services de l'Education Nationale des Ardennes, a cessé d'être, à nos yeux, un interlocuteur crédible.

Vous l'aurez compris, Monsieur le Ministre, il nous faut retrouver au plus vite la sérénité et la confiance en l'Institution que nous avons perdues.

Pour ce faire, nous vous demandons sans délais :

- la suspension de tous les projets de fermeture, de transfert ou de mutualisation des sites, filières et séries susmentionnés visés par les projets du Directeur académique des Ardennes pour la prochaine rentrée, ainsi que la restauration des conditions d'un dialogue social apaisé et constructif, propice à l'élaboration de décisions réellement concertées, entre les autorités du Rectorat de l'Académie de Reims et les usagers, élus et personnels engagés dans la défense de ces établissements;
- la réhabilitation d'un des intervenants extérieurs de l'Education Nationale, le Docteur Deswaene, élu de notre territoire, évincé sans justification;
- la levée des menaces qui pèsent sur un certain nombre d'enseignants également parents d'élèves.

Ces trois conditions sont un préalable indispensable pour envisager le mois de juin sur une confiance retrouvée.

Nous nous permettons enfin d'insister sur « l'exception territoriale » que représente notre département avec sa forte ruralité, ses difficultés socio-économiques aggravées par le contexte actuel, et l'excentration géographique atypique de sa pointe. Il va de soi que nous attendons une prise en compte de cette situation particulière et que nous serons très attachés à ce que les termes d'équité et d'égalité entre les territoires prennent tout leur sens dans la future redistribution des cartes que nous attendons de votre intervention.

C'est dans cet esprit que nous attirons votre attention sur le fait que le solde démographique déficitaire de notre académie ne saurait à lui seul justifier qu'elle ne connaisse rien, dans les rentrées à venir, du bénéfice de la reconstitution des moyens d'éducation que vous avez engagée. L'ampleur des destructions de postes d'enseignants accomplies par le précédent gouvernement est en effet telle, et vous le savez, qu'elle est allée bien au-delà de ce que l'ajustement des moyens à une démographie déficitaire pouvait justifier. Aussi la récréation, même dans un volume modeste, d'heures et de postes d'enseignement secondaire dans notre région, apparaît-elle comme la condition nécessaire pour que le Rectorat de l'académie de Reims ne soit pas en permanence contraint à une politique de redéploiement des moyens telle, que les créations nécessaires en un lieu de l'académie, se fassent toujours aux dépens de territoires déjà en souffrance, et conduisent à en ignorer les spécificités et les besoins propres.

En conclusion, acculés par un brouillage des cartes permanent opéré par le D.A.S.E.N., nous vous demandons d'accéder à nos requêtes d'ici au 31 mai 2013. Sans réponse de votre part, nous saurons prendre nos responsabilités en envisageant un mode d'action qui, tout respectueux qu'il sera des personnes, des fonctions et de la légalité républicaine, ne manquera pas de donner au conflit que nous portons à votre connaissance un tour d'une exceptionnelle gravité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, nos plus respectueuses salutations.

A Douzy, le 26 mai 2013, les signataires :

Pour le Lycée de Bazeilles

Sophie PERRIN, représentante Parents d'élèves

Nicolas HANNIER, enseignant représentant du SNES

Emmanuel JACQUEMIN, élu

Pour le Collège de Buzancy

Véronique BOULARD-GEOFFROY, présidente de l'association de Parents d'élèves

Bruno JUILLET, élu

François POTRON, élu

Pour le Collège de Le Chesne

Elodie GARDAN, présidente de l'association autonome de Parents d'élèves

Bruno DESWAENE, intervenant auprès de l'Education Nationale, élu

Pour le Lycée de Givet

Sébastien RIO, président de l'association de Parents d'élève « GIVI, GI reste »

François JANVIER, enseignant

Judith GEORGES, enseignant

Frédéric THIBAUT, enseignant représentant du SNES